

Image not found or type unknown



Location loi 48 droits du propriétaire

Par **engel**, le **05/02/2008** à **19:17**

Bonjour,

Je souhaiterais connaître les droits d'un propriétaire lorsqu'il souhaite mettre fin à un contrat de location qui dépend de la loi 48 pour loger ses enfants.

Quelques détails quant aux circonstances exactes :

- Le propriétaire est une SCI à caractère familial dans laquelle mon père et moi même sommes associés. Elle a été créée en 1999 pour sortir d'une indivision. J'en suis la gérante.
- Le locataire occupe le logement depuis 1993.
- Il s'agit bien de loger seulement mes enfants.

Merci de votre réponse.